



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Landes

L'Inspectrice de l'Éducation nationale  
chargée de l'Information et de l'Orientation

Division de la scolarité (DISCOL)

Affaire suivie par :

David MAGNAVAL

Cécile ESQUERDO

Tél : 05.58.05.66.61

Mél : [ce.affectationlycee40@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.affectationlycee40@ac-bordeaux.fr)

5, avenue Antoine Dufau - BP 389  
40012 MONT DE MARSAN Cedex

Mont-de-Marsan, le 14 février 2024

Monsieur l'Inspecteur d'académie  
Directeur académique des services départementaux  
de l'Éducation nationale des Landes

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements  
publics et privés du second degré  
Messieurs les proviseurs des établissements  
agricoles publics  
Mesdames et messieurs les directeurs des  
établissements agricoles privés  
Monsieur le coordonnateur départemental MLDS  
Mesdames les directrices de CIO  
Mesdames les médecin et infirmière responsables  
départementales du service de promotion de la santé  
en faveur des élèves  
Madame l'assistante sociale responsable du service  
social en faveur des élèves  
Madame la secrétaire de la CDOEA  
Monsieur l'IEN chargé de l'information et de  
l'orientation  
Madame l'IEN chargée de l'école inclusive  
Monsieur l'IEN chargé de l'enseignement technique  
et de l'apprentissage

**Objet :** Affectation des élèves en 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole et 3<sup>ème</sup> prépa-métiers – Rentrée 2024.

Je vous adresse ci-joint le guide des procédures d'affectation des élèves en 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole et en 3<sup>ème</sup> prépa-métiers dans les établissements publics pour la rentrée 2024.

Vous voudrez bien rappeler aux familles qui sollicitent un établissement privé qu'il leur appartient d'effectuer directement les démarches auprès de celui-ci.

Bruno BREVET